

Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française

Val-Jalbert ou la valorisation touristique d'un patrimoine du XX^e siècle

par Gaston Gagnon

ANNEXE

Historique de l'occupation humaine de Val-Jalbert

L'évolution de l'occupation humaine de Val-Jalbert se traduit sur le site en cinq zones distinctes qui correspondent aux différentes phases de développement du village.

Zone 1 : Une présence préhistorique

C'est sur le site DcFa-2 situé sur la rive ouest de la rivière Ouiatchouan, entre le pont ferroviaire du Canadien National et la route régionale 169, que se trouvent les traces de la plus ancienne occupation humaine connue à ce jour. Le matériel lithique retrouvé par les archéologues au début des années 1970 remonte à environ 5 500 ans avant Jésus-Christ. Reliée aux premières vagues de peuplement de la région, la présence de ces artefacts tient à l'abondance de la ouananiche (saumon d'eau douce du lac Saint-Jean) et à l'importance du lac Saint-Jean dans le réseau des routes d'échanges amérindiennes. Les rapports d'exploration et les documents d'archives indiquent la poursuite d'une pratique halieutique aux XVII^e et XVIII^e siècles avec les postes de traite des fourrures, et au XIX^e avec les débuts de la colonisation du lac Saint-Jean. C'est d'ailleurs au cours de cette dernière période que les premiers établissements permanents apparaissent à Val-Jalbert entre la route 169 et la chute Maligne.

Zone 2 : Les moulins hydrauliques

Les moulins hydrauliques construits entre 1861 et 1901 marquent le second secteur du développement de Val-Jalbert. Ils se situent dans les lots 20 et 21 du canton Charlevoix, depuis l'entrée du village jusqu'à l'île de quinze acres formée par la rencontre du ruisseau Ouellet et de la première chute de la rivière Ouiatchouan. Des fondations en pierre, à l'est du pont du camping actuel, attestent des premières activités industrielles de Val-Jalbert. Même si la mémoire orale les identifie à l'ancien moulin à farine de François-Xavier Ouellet, la chaîne des titres et les archives notariales prouvent l'existence d'au moins trois autres moulins, de part et d'autre de la rivière à cet endroit jusqu'en 1917, dont l'un à scier, un second à farine et un dernier à carder.

Parallèlement à l'implantation de ces moulins, Élisée Beaudet, député de Chicoutimi-Saguenay et directeur de la Compagnie du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, se porte acquéreur de l'ensemble des lots qui formeront Val-Jalbert. Puis, en 1884, après que le projet de terminus ferroviaire à l'estuaire de la Ouiatchouan ait été abandonné au profit de Roberval, malgré l'intérêt touristique de la chute Ouiatchouan, Beaudet cède sa propriété à James Gibb Ross, sénateur et président de la compagnie ferroviaire, pour 5 000 \$. Le bail de trois ans du moulin Ouellet est

inclus dans la transaction. Lors du décès de Ross, son frère Frank hérite des lots et des droits hydrauliques de la Ouiatchouan. En 1901, après que J.-Horace Beemer ait construit une pisciculture pour la reproduction de la ouananiche, sur un cours d'eau avoisinant la rivière, pour son complexe récréo-touristique et hôtelier de Roberval, ce sont ces biens qui passent aux mains de la Compagnie de pulpe de Ouiatchouan (CPO) en formation pour un montant de 15 000 \$.

Zone 3 : Une pulperie

La troisième zone du site gravite autour de la pulperie aménagée en contrebas de la chute Ouiatchouan entre 1901 et 1908. Le marchand de bois Damase Jalbert de Lac Bouchette est l'initiateur de l'entreprise. Dès 1894, il tente à plusieurs reprises d'établir dans sa municipalité une manufacture de pâte mécanique et chimique avant de mettre sur pied la Compagnie de pulpe de la Ouiatchouan (CPO) le 27 avril 1901. Dotée d'un capital de 150 000 \$, qui deviendra rapidement insuffisant en raison des dépassements de coûts des travaux, la compagnie compte 80 actionnaires. D'origine exclusivement québécoise, ce capital met à contribution 21 catégories socioprofessionnelles en provenance du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Québec et de ses environs. Parmi les souscripteurs, Jalbert est le plus important avec 200 actions après avoir vendu de plus à la CPO sa scierie sur la rive du lac Ouiatchouan et quelque 150 milles carrés de superficies forestières aux environs des lacs Commissaire, Bouchette et Ouiatchouan.

En 1901, après le dégel du printemps, près de 150 hommes défrichent et nivellent l'emplacement de l'usine et des bâtiments connexes sous la direction d'Herménégilde Morin, un ami de Jalbert et l'un des actionnaires de l'entreprise. Quant à l'usine, les travaux sont confiés pour 800 \$ à Joseph Perron, fondateur en 1899 de la Compagnie de pulpe de Jonquière. Au nombre des fournisseurs d'équipements, on remarque la maison Carrier et Laine de Lévis, déjà associée à la construction de la pulperie de Chicoutimi en 1897, et les ateliers de Stillwall-Bierce and Smith Vaile Co. de Dayton en Ohio, un état des États-Unis où Jalbert avait déjà séjourné.

D'une capacité quotidienne de 30 tonnes avec ses neuf défibreurs, l'usine est mise en opération avec une cinquantaine d'hommes en novembre 1902, peu après sa bénédiction par Mgr Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi. Un plan de l'arpenteur Horace Dumais du 18 décembre 1901 montre la disposition des installations avec l'usine, la forge, l'étable, l'hôtel, le magasin et la gare. Des clichés commandés à William Notman de Montréal en 1902 complètent ce relevé avec des vues intérieures et extérieures du moulin.

Zone 4 : Une expansion liée au libre-échange canado-américain

La quatrième zone du site recouvre les rues Saint-Georges et Saint-Joseph, dont le développement entre 1908 et 1914 est issu de la Ouiatchouan Falls Paper Company. Incorporée le 17 juin 1908 avec un capital actions de 600 000 \$, cette entreprise succède à la CPO, qui n'avait jamais rapporté de dividendes à ses actionnaires et qui subit une saisie de ses actifs, le 24 juin 1907, à la suite d'une créance de 162 511 \$ envers la Banque Nationale. Julien-Édouard Dubuc, directeur gérant de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi (CPC) et directeur gérant de la CPO depuis le 14 octobre 1907, relance alors l'établissement après plusieurs transactions, passées devant notaires, entre la Banque Nationale et des investisseurs américains impliqués dans l'industrie des pâtes et papiers.

À l'intérieur du plan de redressement que favorise le projet du traité de Réciprocité canado-américain sur le commerce, la compagnie double d'abord la capacité de production de l'usine de 30 à 60 tonnes par jour. À cette fin, elle commande la construction, sous la direction de l'ingénieur Édouard Lavoie de Chicoutimi, d'une chambre des meules en pierre et d'une annexe, de 63 mètres de long sur 12 mètres de profondeur, qui s'avance sur l'esplanade pour accueillir les nouveaux équipements. Elle cède ensuite un terrain pour l'implantation d'une église, d'un presbytère et d'une école. Commencés en septembre 1910, ces bâtiments sont l'œuvre de l'entrepreneur chicoutimien Ludger Cimon et sont inaugurés le 23 octobre 1911. Deux ans plus tard, une requête est adressée à l'évêque pour ériger la paroisse Saint-Georges-de-Ouiatchouan. La demande est justifiée par les 600 habitants du village regroupés dans 83 familles et par la présence d'un curé résidant, l'abbé Joseph-Edmond Tremblay en poste à Val-Jalbert depuis le 1^{er} octobre 1911.

Enfin, pour répondre aux besoins de logement, la compagnie entreprend la construction d'une vingtaine de maisons-doubles de type I de chaque côté de la rue Saint-Georges. Cette artère est d'ailleurs macadamisée, dotée de trottoirs de bois et bordée de grands arbres pour améliorer le cadre de vie du secteur. Les habitations sont peintes en blanc afin d'embellir le village et encourager les ouvriers à rester sur place. Cet aménagement au plan uniforme, inédit jusqu'alors dans la région, fait l'admiration des membres de la Chambre de commerce du Saguenay lors d'une visite organisée par Dubuc en juin 1913.

En plus des six baraquements de la rue Saint-Georges, en bordure de la Ouiatchouan, un second quartier du côté du plateau est aussi ouvert avec cinq maisons. Ces nouvelles constructions sur la rue Saint-Joseph coïncident avec le changement de toponyme du village, les « Chutes Ouiatchouan » devenant Val-Jalbert, en hommage à Damase Jalbert, décédé subitement en avril 1904. Une photo prise du haut du canal d'amenée d'eau permet de visualiser ce développement. De ces maisons de la Ouiatchouan Falls Paper, cinq sont aujourd'hui conservées dans leur état d'origine après avoir été consolidées, et quatre ont été reconstituées en 1975-1976 par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec avec le concours de l'architecte Léo Lapointe de Jonquière.

Zone 5 : Un espace moderne et planifié

La cinquième zone inclut le quartier institutionnel et commercial, de même que celui du plateau. Elle renvoie aux années 1914 à 1927, une période pendant laquelle la CPC acquiert les actifs de la Ouiatchouan Falls Paper pour 1,2 millions \$. C'est l'époque où le site connaît à la fois son apogée et son déclin sous la conduite de Dubuc et du surintendant Adolphe Lapointe, présent à Val-Jalbert depuis 1909.

Ainsi, pour faire face à l'augmentation de la demande, la compagnie agrandit le réservoir du lac des Commissaires en amont de la rivière de manière à pouvoir régulariser le débit de la Ouiatchouan pendant toute l'année. Des travaux majeurs sont engagés dans le même temps à l'usine, désignée sous le nom de Saint-Georges, pour produire 110 tonnes de pâte par jour grâce à ses 250 travailleurs.

Par ailleurs, tandis que le village est érigé en commission scolaire, le 1^{er} juillet 1915, et en municipalité, le 7 octobre 1915, un couvent-école de quatre classes, correspondant à chacune des années du primaire, est construit après avoir obtenu les approbations du surintendant de

l'Instruction publique, du directeur-gérant, du curé et des commissaires. En décembre 1915, quatre religieuses du Bon-Conseil arrivent de Chicoutimi pour prendre la direction de l'école. L'édifice de deux étages, dessiné par l'architecte Alfred Lamontagne de Chicoutimi, est construit face à la statue de bronze de Saint-Georges, donnée par l'un des actionnaires américains de la Ouatouchouan Falls Paper. Sur le terrain voisin, Lamontagne trace aussi les plans de la future maison du surintendant Lapointe, qui sera la plus imposante du village avec sa façade en brique, sa toiture en bardeau d'asphalte, et son aménagement intérieur prévu pour y accueillir les onze enfants de la famille.

La compagnie procède également au redressement, au gravelage et à l'installation d'un réseau d'aqueduc et d'égout sur la rue Saint-Georges, artère principale du village avec son hôtel, son magasin général, son bureau de poste et sa boucherie. En 1916, la propriété des rues et le système d'utilités publiques sont cédés pour 40 000 \$ à la municipalité. L'année suivante, le conseil municipal ouvre sur la hauteur du plateau les avenues Dubuc et Tremblay, nommées en l'honneur du directeur gérant et du curé, après avoir accordé un contrat de défrichement et d'excavation à Joseph Gauthier de Chicoutimi.

Le long de ces avenues, tracées par l'arpenteur et ingénieur J.-E. Joron de Chicoutimi, la compagnie fait élever 15 maisons unifamiliales (type II) par Ludger Cimon. Indéniablement les plus belles du village, elles remplacent les baraquements de la rue Saint-Georges jugés insalubres par le curé Tremblay. Alors que la maison de pension et le magasin, incendiés dans la nuit du 22 mars 1918, sont reconstruits à l'aide des assurances, un programme de 20 nouvelles habitations (Type III) est mené sur la rue Sainte-Anne et les avenues Dubuc, Tremblay et Labrecque. L'architecte Lamontagne et la Compagnie immobilière et de construction de la Baie des Ha ! Ha !, impliquée dans l'aménagement de la ville de Port-Alfred, où Dubuc a bâti une usine de pâte chimique en 1916 pour le gouvernement britannique, sont associés dans ce projet. Enfin, en 1923-1924, un chantier de six nouvelles maisons doubles avec pignon central (Type IV) est lancé sur la rue Saint-Georges, deux sur la rue Sainte-Anne, ainsi que deux sur les avenues Tremblay et Labrecque pour satisfaire les besoins des familles ouvrières.

Enfin, le conseil de fabrique convient de reconstruire au coût de 33 560 \$ l'église et le presbytère détruits par les flammes en février 1924. De style vernaculaire américain, les plans, approuvés par l'évêque, sont aussi de Lamontagne. Deux entrepreneurs de Chicoutimi obtiennent le contrat de construction avec le support des ouvriers du moulin, réduits au chômage par la mise en faillite de la CPC et de ses sociétés filiales. La bénédiction de l'église, le 14 juin 1926, précède de onze mois la fermeture de l'usine par la Quebec Pulp and Paper Corporation (QPPC), qui a repris les actifs de la CPC et de ses sociétés subsidiaires.

Des plans du village, conçus par Édouard Lavoie et J.-E. Joron, et certains clichés, des photographes Joseph-Émile Chabot de Roberval ou d'Eudore Lemay de Chicoutimi, rendent compte de l'apport de la CPC dans le façonnement du village sous sa forme la plus achevée. Outre les maisons des avenues Labrecque et Tremblay, aujourd'hui en processus de ruïnification, plusieurs composantes encore existantes après des travaux de restauration et de reconstitution menés par Philippe-Auguste Morin, le directeur général du Parc de Val-Jalbert, dans les années 1980, en constituent les principales traces matérielles.